

MANDATÉ : Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf

RÉF : R.C.A.2V.Q. 188

Date : 2017-02-15

Consultation publique

Demande d'opinion

Assemblée publique
de consultation

Origine :

Conseil municipal

Comité exécutif

Conseil d'Arrondissement Direction d'arrondissement

Le projet :

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21444Ha, 21501Ma et 21512Rb.

Réf : abords de la rivière du Berger

Déroulement de la consultation :

1. Ouverture et présentation générale du dossier soumis à la consultation par le conseiller en consultations publiques.
2. Intervention du conseiller municipal du district concerné.
3. Présentation du projet de modification de la zone concernée et information indiquant que le projet de modification contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, par le conseiller en urbanisme.
4. Période de questions et commentaires du public.
5. Période de questions et commentaires des membres du conseil.
6. Vote des membres du conseil sur les options soumises.

Options soumises au vote :

Description des options

1. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de modification.
2. Recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande de modification.
3. Abstention.

**Résultats du
vote**

5

0

0

total : 5

Questions et commentaires du public :

1^{er} tour

- Une résidante de la rue de la Cantatrice demande des précisions concernant les prochains aménagements prévus dans le parc de la Comtoise. Elle souhaite s'assurer que l'ensemble du territoire du parc demeure dans une zone de conservation naturelle.
 - *Réponse de la Ville : Les modifications proposées visent à intégrer l'ensemble du territoire du parc de la Comtoise dans la zone de conservation naturelle. Concernant les aménagements prévus dans le parc, un suivi sera transmis à la citoyenne.*
- Un résidant de la rue du Barchois indique que certains résidants du secteur n'ont pas reçu l'invitation à l'assemblée publique de consultation.
- Un résidant de la rue de la Cantatrice demande des précisions sur la localisation de l'écran visuel qui sera supprimé. Il souhaite savoir si le passage piétonnier situé dans la zone 21444Ha sera déneigé durant la période hivernale. De plus, il propose que la Ville installe une barrière aux entrées du lien piétonnier pour empêcher la circulation des vélos.
 - *Réponse de la Ville : Une vérification sera effectuée concernant le déneigement du lien piétonnier.*

2^e tour

- Afin d'assurer la sécurité des piétons qui utilisent régulièrement le lien piétonnier, une résidente de la rue de la Cantatrice propose de délimiter clairement le corridor réservé à la circulation des vélos.

Questions et commentaires du conseil d'administration du conseil de quartier :

- Un membre suggère d'installer des bancs publics et de planter des fleurs aux abords du lien piétonnier situé dans la zone 21444Ha .
- Un membre souhaite savoir si l'aménagement d'un autre lien piétonnier est prévu entre le parc de la Comtoise et la passerelle actuellement en place à l'intersection des rues Antoinette-de-Pons et Colette-Samson, afin de créer une connexion avec le secteur du Mesnil.
 - *Réponse de la Ville : La Ville examine la possibilité d'utiliser l'emprise de l'aqueduc pour l'aménagement d'un passage piétonnier et cyclable pour éventuellement relier ces deux secteurs.*
- Un membre soutient que le déneigement du lien piétonnier, situé dans la zone 21444Ha, permettra aux résidents d'accéder en toutes saisons aux commerces situés aux abords du boulevard Robert-Bourassa sans avoir l'obligation d'utiliser leur voiture. Selon lui, cette facilité permettrait également d'atteindre certains objectifs du plan de mobilité durable de la Ville.
 - *Réponse de la Ville : La Ville examinera cette proposition.*

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier :

Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21444Ha, 21501Ma et 21512Rb.

Personnes présentes :

Mmes Lise Bilodeau*, présidente, Lydie Pincemin*, administratrice, Dominique Tanguay, conseillère municipale, MM. André Dalaire*, administrateur, Mohammed Filali*, trésorier, Jonatan Julien, conseiller municipal, Michaël Laliberté-Grenier*, vice-président.

* *Ont droit de vote au conseil d'administration.*

Personne ressource : M. Christian Lepage, conseiller en urbanisme à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières

Secrétaire de soutien : Mme Renée-Pier Bertrand

Animation et préparation du rapport : M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec

5 citoyens assistent à la rencontre (1 femme, 4 hommes)

Nombre d'interventions :

- Public : 4
- Membres du conseil d'administration : 3

Documents de présentation :

- Fiche synthèse du projet et plan du secteur concerné (remise aux membres du conseil d'administration et au public).
- Présentation de type PowerPoint du projet de modification réglementaire (présentée au public et copie papier remise aux membres du conseil d'administration seulement).

Signature:

Date : 23 février 2017

Ce document est approuvé et signé par la présidente

Mme Lise Bilodeau

Présidente du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Ce rapport est transmis à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières, afin qu'il soit annexé à leur rapport lequel est transmis au conseil d'arrondissement.